



École John F. Kennedy
215 rue Elm
Beaconsfield, Québec H9W 2E2



////////////////////////////////////
PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Séance du 21 janvier 2014
////////////////////////////////////

Présences

Parents :

M. Alain Carette
M. Claude Castonguay
Mme Guylaine Guay
M. Jean Robillard

Enseignantes :

Mme Claire Lampron
Mme Marie-Noël Ndjo

Personnel de soutien :

Mme Annick Dulude

Personnel professionnel :

Mme Annie de Pauw

Représentant de la communauté :

M. Yves de Belleval

Direction :

Mme Myriam Lemire
Mme Corine Rioux

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Le quorum a été constaté. Ouverture de la séance à 19h01.

2. Questions du public

Aucun public n'est présent.

3. Adoption de l'ordre du jour

Ajout du point 12,1 : Conférence

Ajout du point 12,2 : Subvention Autism Speech Canada

Il est proposé par Alain Carette, appuyé par Claude Castonguay d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

CE1314-12 **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

4. Suivi du procès-verbal de la séance du 26 novembre 2013

Point 9,1: La part école 2013-2014 pour l'achat de TBI a été assumée par La marche pour les enfants (Fondation Sault-Saint-Louis) ainsi que l'achat d'un iPad par classe, le tout pour un total de 23 470,58\$.

Mme Guay se propose de faire un suivi auprès de la fondation marrainée par Kim Thuy sur leur projet visant à assurer à chaque enfant autiste un iPad en guise d'outil de communication.

Point 9,2: Vente des calendriers scolaires : 507 calendriers vendus pour un profit de 4 437\$

Point 9,3 : Vente des savons : chiffres à venir

Point 9,4 Défi Pierre Lavoie : Sylvain Larouche est l'employé de la CSMB qui a remporté le plus de votes suite à sa mise en candidature pour faire partie de l'équipe

CSMB pour le Grand Défi Pierre Lavoie. Les membres souhaitent qu'on lui fasse suivre leurs félicitations pour cet exploit. Tous sont certains que Sylvain saura bien représenter l'école et la CSMB et sont fiers de le compter sur l'équipe.

5. Adoption du procès-verbal de la séance du 26 novembre 2013

Il est proposé par Jean Robillard, appuyé par Marie Noel Ndjo d'adopter le procès-verbal du 26 novembre 2013 tel que rédigé.

CE1314-13 **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

6. Approbation du tableau des activités parascolaires et d'enrichissement 2013-2014 (art. 90)

La direction fait part aux membres d'un souci qu'elle a à l'égard des parents mauvais payeurs. Certaines familles sont aidées de bon cœur par l'école car leur situation pécuniaire précaire est connue. Toutefois, de plus en plus de parents ne paient pas les frais de base ainsi que les activités, malgré les rappels de l'école. À l'avenir, la direction va s'assurer que si un parent ne paie pas, une activité sans frais sera proposée à l'école pour ces élèves. Les membres se disent étonnés par cette situation et sont en accord avec le fait que les fonds publics doivent être utilisés avec rigueur et ne servent pas à payer des sorties.

Les activités du tableau mis à jour sont décrites et expliquées. Les membres font remarquer à la direction que trois activités sont prévues fin février et qu'il serait préférable de distancer les activités afin d'aider les parents en répartissant les frais demandés. La direction fera le suivi auprès du personnel concerné.

Il est proposé par Claire Lampron, appuyée par Annie de Pauw, d'approuver le tableau des activités parascolaires et d'enrichissement.

CE1314-14 **APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

7. Bilan budget 2012-2013

La direction explique aux membres plus en détails le bilan 2012-2013 et explique le déficit. Elle répond aux interrogations. Elle précise notamment que les projections de clientèle de 185 élèves avec finalement 182 élèves inscrits au 30 septembre font une pression importante sur le budget chaque année mais qu'en même temps, il s'agit là d'une façon d'assurer de la place aux nouveaux élèves dans les groupes en cour d'année. La direction générale est sensibilisée à la situation de l'école et tente d'apporter solutions et soutien.

8. Objectifs, principes et critères de répartition des allocations entre les établissements et pour la détermination des besoins de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (OPC), pour les années scolaires 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017, pour entrer en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2014 : dossier de consultation

Le dossier est présenté aux membres et expliqué. Les membres souhaitent s'assurer que les OPC n'ont pas été modifiés spécifiquement pour l'école John-F.-Kennedy, ce que la direction leur confirme, les principaux changements portant sur les établissements à plus d'un édifice et sur une allocation visant à soutenir les enseignants des classes ordinaires accueillants des élèves HDAA. Ainsi, les membres souhaitent que la direction avise la CSMB qu'ils n'ont pas de suggestions à apporter au document.

9. Équipe de tournage à JFK

Le 28 janvier prochain, une équipe de tournage des productions Blimp sera à l'école dans le cadre de la production 21 jours. Une famille de l'école sera filmée pendant 21 jours dans le but de produire un documentaire portant sur la réalité du vécu quotidien des familles comptants un ou des enfants autistes. Un segment portera sur la vie à l'école de leur enfant. Bien entendu, le tournage se fera suite à l'autorisation des parents et du

personnel d'être filmé, le tournage pourra être stoppé à tout moment sur demande de la direction si elle juge que cela perturbe les élèves et les images devront être soumises à l'approbation de la CSMB avant de terminer le documentaire.

10. Compte rendu du représentant au Comité régional des parents

Un projet de soutien aux directions d'école qui doivent rédiger et faire le suivi de leur projet éducatif est mis sur pied par la CSMB.

La nouvelle protectrice de l'élève est présentée et son mandat expliqué.

11. Correspondance

Aucune correspondance n'est à déposer.

12. Varia

12.1 Conférence

M. De Belleval fera une conférence ayant pour thème Le sens du voyage. Cette conférence se veut une levée de fonds par Marche pour les enfants destinée à l'école John-F. Kennedy. La conférence aura lieu le 11 mars au Petit Medley.

12,2 Subvention Autism Speech Canada

L'école a reçu 25 000\$ pour mettre en place des chariots mobiles en ergothérapie et en musicothérapie.

13. Levée de la séance

La levée de l'assemblée est proposée par M. Alain Carette à 20h36, appuyé par M. Claude Castonguay. La séance est levée à 20h36.

La prochaine séance est prévue le 25 février 2014.

Jean Robillard
Président du conseil d'établissement

Myriam Lemire
Directrice de l'école